

Intitulé de l'UE	Education artistique (Partie I)
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Vinciane DEHANT Jean-Marc SIBILLE	60	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Education musicale - Partie 1	30h	Vinciane DEHANT
Education plastique - Partie 1	30h	Jean-Marc SIBILLE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Education musicale - Partie 1 : 10h de théorie, 20h de travaux
Education plastique - Partie 1 : 5h de théorie, 25h de travaux

Langue d'enseignement
Education musicale - Partie 1 : Français
Education plastique - Partie 1 : Français

Connaissances et compétences préalables
néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

Objectifs de développement durable
Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques
Intégrer des notions de base relatives à l'éducation artistique.
Développer ses propres compétences artistiques et faire de la culture une priorité.

Contenu de l'AA Education musicale - Partie 1

- initiation au langage musical (rythme, mélodie, forme, timbre) : écoute active d'oeuvres musicales variées (contexte historique, géographique, artistique, compositeurs, formes et styles musicaux).
- temps et rythme: prise de conscience rythmique par l'expression corporelle et le geste ; lecture de rythmes élémentaires ; éléments rythmiques de base.
- écoute active : vivre la musique par le corps, la voix, le geste ou en utilisant des outils sonores ; éléments théoriques sur le son (le monde sonore, les paramètres du son musical, etc.)
- techniques d'exécution des sons: notions de techniques vocales (à travers les jeux vocaux et une dizaine de chants adaptés aux classes de l'école primaire.) ; initiation au musicogramme.
- découverte des timbres : initiation aux familles d'instruments de musique (connaissance auditive et visuelle).
- didactique de la discipline et ouvertures interdisciplinaires.

Contenu de l'AA Education plastique - Partie 1

- S'initier au langage plastique, la ligne, les formes, les graphismes, les couleurs
- Développer sa créativité.
- Initiation à la calligraphie
- S'adonner à différentes techniques. Explorer différents outils, médiums
- Didactique de la discipline et ouvertures interdisciplinaires.

Méthodes d'enseignement

Education musicale - Partie 1 : travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive

Education plastique - Partie 1 : approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, Recherches personnelles, enseignement hybride et à distance.

Supports

Education musicale - Partie 1 : syllabus, notes de cours

Education plastique - Partie 1 : syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Education musicale - Partie 1

Référentiel d'Education Culturelle et Artistique, Fédération Wallonie-Bruxelles.

M. Blaise, « Pour savoir sur quel pied danser... », éd. Fuzeau, 2008, Courlay

V. Van Sull, « Osez la musique » Coll. Ecole 2000, éd. Labor, 1992, Paris

Ressources bibliographiques de l'AA Education plastique - Partie 1

Spécifiques à chaque chapitre

Peppin A. & Williams H., L'art de voir, Bruxelles; Casterman, 1992

Reyt C., Les arts plastiques à l'école, Paris, Bordas, 2000 - Coll. R. Tavernier

Petites mains - Le magazine d'activités créatives, Paris, Milan

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Education musicale - Partie 1 : 50% Education plastique - Partie 1 : 50%
Langue(s) d'évaluation	Education musicale - Partie 1 : Français Education plastique - Partie 1 : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Education musicale - Partie 1 :	
Examen oral 60% Travaux / Rapports 40% Évaluation continue 0%	
Une épreuve partielle est organisée à la fin du 1er quadrimestre (travail pratique d'éducation rythmique). L'épreuve compte pour 20%. Elle n'est pas dispensatoire.	
Méthode d'évaluation de l'AA Education plastique - Partie 1 :	
Travaux, productions personnelles 100% en présentiel, en cas d'impossibilité, à distance.	

Année académique : **2024 - 2025**